

LES PARCS NATIONAUX

LAC LOUISE—L'OPPOSITION DE L'ALBERTA AU PROJET— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): J'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, monsieur l'Orateur. Comme le gouvernement de l'Alberta a annoncé dernièrement son opposition au projet de village Esso de 30 millions de dollars au lac Louise, projet qui révélait cinq graves lacunes, les fonctionnaires du ministère sont-ils été officiellement informés par le gouvernement albertain de son opposition à ce sujet. Si oui, qu'en pense le ministre?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai effectivement reçu une lettre du ministre des Affaires intergouvernementales de l'Alberta, m'informant de la position de son gouvernement. Il s'agit d'un refus et d'une acceptation; c'est difficile à interpréter. Je pense qu'ils sont pour et contre en même temps, et le gouvernement devra prendre la décision et tenir compte de leur pour et de leur contre.

LAC LOUISE—L'ÉTUDE DES RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES

[Traduction]

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Le ministre décrètera-t-il un moratoire à l'égard du projet en attendant que soient réglées les questions soulevées par le gouvernement albertain et qu'une étude approfondie des répercussions écologiques ait été entreprise par des écologistes compétents et évaluée à l'occasion d'une prochaine audience publique?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, ce projet est présentement à l'étude. On n'a pas entrepris de travaux dans la région du lac Louise à ce sujet. Il n'est pas question d'imposer un moratorium, parce qu'il n'y a pas effectivement de travaux. Il ne s'agit que d'un projet qui est présentement étudié par le gouvernement.

* * *

LE BILINGUISME

L'ARTICLE PARU DANS LA REVUE «CANADA TODAY»—LA PRÉTENDUE FAILLITE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire s'il a l'intention de faire une déclaration relative à l'article paru dans la revue *Canada Today*, traitant de la faillite de la politique gouvernementale du bilinguisme?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne ferai certainement pas de déclaration, mais je peux dire très carrément que l'information du député est erronée ou que sa façon de lire est extrêmement partielle.

[L'hon. M. Stanfield.]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC AU SUJET DES POUVOIRS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—L'ATTITUDE DU PREMIER MINISTRE

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Il y a trois jours, le premier ministre du Québec, en commentant un rapport partiel d'un sous-ministre des Affaires gouvernementales québécois, reconnaissait publiquement qu'il est impérieux de s'attaquer au fameux pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. D'après ses déclarations...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député voudrait-il poser sa question. Nous atteindrons bientôt la fin de la période des questions orales. L'honorable député devrait poser une question, et non pas faire un discours.

M. La Salle: J'en arrivais à ma question, monsieur le président.

J'aimerais demander, compte tenu de cette déclaration, si le premier ministre est disposé à réviser sa position relativement à ce problème, qui est d'une extrême importance pour la province de Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je n'ai pas l'habitude de faire des commentaires sur les rapports faits par les fonctionnaires provinciaux à leurs ministres, sans compter que je n'ai pris connaissance du rapport en question en aucune manière.

M. La Salle: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

Étant donné que le premier ministre du Québec a déclaré, à la même occasion, qu'à la dernière conférence fédérale-provinciale ce sujet n'avait pas fait l'objet de discussions approfondies, est-ce que le très honorable premier ministre serait disposé à convoquer les provinces pour discuter à nouveau de cette question?

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES— DEMANDE DE REPRÉSENTATION DES INDIENS AU SEIN DU COMITÉ TRIPARTITE

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien concerne les droits des Indiens. Le ministre a-t-il l'intention d'augmenter le nombre des membres du comité à trois récemment formé en vue de l'élaboration d'un cadre de discussion sur l'aménagement de la baie James afin qu'un membre de la communauté indienne puisse participer à toutes les décisions ou discussions pouvant affecter la population autochtone de cette région?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je répondrais que la confusion règne dans les rangs de l'opposition car le député d'Oxford m'a posé exactement la même question il y a quelques minutes.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous voici arrivés à la fin de la période des questions. Le député de Kootenay-Ouest a, je